

## **Gardien du pont Victoria : Le roc irlandais**

C'est une masse énorme, fruste, irrégulière, sortie du fleuve Saint-Laurent. Dressée sur sa base, elle s'élève à 10 pieds de hauteur. Le temps et la suie de plus d'un siècle l'ont presque complètement noirci. Imposante et solennelle, elle se profile dans la nuit et semble méditer. Elle repose sur un îlot d'herbe, rue Bridge, près de l'entrée du pont Victoria. Une circulation dense ébranle la chaussée qui bifurque à ses côtés. L'endroit n'est guère paisible et pourtant, cette pierre veille sur les ossements de milliers d'immigrants irlandais inhumés sur place et aux alentours. Quiconque franchit le trafic de la rue Bridge pour s'approcher du roc, peut lire ces mots en levant la tête :

**Pour  
préserver de la profanation  
les restes de 6000 immigrants  
morts de la fièvre des navires  
A.D. 1847-48  
cette pierre  
est érigée par les travailleurs de  
Messieurs Peto, Brassey et Betts  
responsables de la construction  
du pont Victoria  
A.D. 1859**

Les ouvriers avaient déterré des os en creusant les abords du nouveau pont. Ils avaient troublé la paix des morts. Aussi, lorsqu'ils apprirent de quelle façon ces pauvres gens étaient décédés, ils entendirent faire quelque chose pour préserver leurs restes d'une nouvelle profanation. Ce gros boulder, tiré du lit du fleuve pour édifier l'une des piles du pont, semblait un monument naturel. À leur manière, ils rendirent hommage aux morts. Le «roc irlandais», le plus simple des monuments de Montréal, demeure aussi, à bien des égards, le plus émouvant.



La «fièvre des navires» tenue pour la cause de ces morts était, en réalité, le typhus. On lui attribuait également d'autres appellations familières, telles que «fièvre d'hôpital» ou «fièvre des prisons». Elle était définie comme étant «essentiellement la fièvre des pauvres, des mal nourris et mal-logés». Les immigrants irlandais furent des victimes spontanées. Ils vivaient dans la misère; la pénurie des récoltes de pommes de terre les avait presque affamés. Enfin, longtemps mal logés là où ils avaient vécu, ils furent encore plus misérablement entassés dans les villes portuaires d'Irlande, en attendant de s'embarquer pour l'Amérique du Nord. Les Irlandais surnommèrent le typhus, «fièvre des navires», parce qu'un très grand nombre d'entre eux tombèrent malades au cours de la traversée de l'Atlantique. Certains de ces immigrants étaient vraisemblablement typhiques lors même de l'embarquement car l'une des caractéristiques insidieuses de cette maladie est une période d'incubation, sans symptôme, pouvant durer jusqu'à douze jours. Des armateurs rapaces ordonnèrent aux capitaines d'appareiller, en dépit des cas de typhus rapportés parmi les passagers. Même si un bateau quittait l'Irlande sans malades déclarés à son bord, le mal pouvait se manifester chez ceux qui en portaient déjà les germes, bien qu'ils aient, jusque-là, navigué sans symptôme. La «fièvre des navires» se propageait vite au cours de la longue traversée, les navires entretenaient précisément cette promiscuité et cette malnutrition qui favorisaient la maladie.

Au printemps de 1847, le docteur Michael Mc Culloch de la Faculté de médecine à Mc Gill rendit un rapport inquiétant à la Commission de la santé de Montréal. Il disait que «en longeant le quai à l'extrémité supérieure du port au cours de l'après-midi, il avait remarqué plusieurs malades étendus là depuis des jours et, parmi eux, un cas de fièvre très dangereux». Les navires accostaient à la suite; par milliers, les passagers gagnaient le rivage. Les cas de typhus commençaient à se multiplier.

Il fallait prendre des mesures d'urgence. Les immigrants devaient être logés mais uniquement à proximité du port afin qu'ils n'approchent pas de la ville pour y propager l'infection. Le maire de Montréal, John Easton Mills, cumulait aussi la fonction de président de la Commission de l'immigration. Il ordonna la construction de baraques de bois temporaires à la Pointe-Saint-Charles. Ils tiendraient lieu d'hôpitaux. Au début, trois baraques semblaient suffire; puis, d'autres s'ajoutèrent pour répondre aux besoins grandissants. À la fin, vingt-deux abris durent être construits, ils furent répartis sur une grande distance, depuis les bords du fleuve jusqu'en un point donné, à l'est de la rue Bridge. Ces hôpitaux improvisés se transformèrent bientôt en charniers. Les malades y furent entassés; aucuns soins adéquats n'y étaient prodigués. Malades, mourants et cadavres gisaient côte à côte. Dans les cours attenantes aux «(baraques de fièvre)», des cercueils de toutes les tailles s'empilaient. Enfin, circonstance aggravante, une chaleur tropicale s'abattait sur Montréal, cet été-là.

Le 17 juin 1847, la nouvelle se répandit au couvent des Sœurs Grises: des centaines d'immigrants irlandais agonisaient sans soins dans les baraques du port. La supérieure des Sœurs Grises, mère McMullen, partit se rendre compte de la situation, emmenant sœur Sainte-Croix avec elle. Elles pénétrèrent dans les hangars. La vue de ces horreurs les épouvanta. La Mère supérieure rédigea aussitôt un rapport qu'elle fit parvenir à l'Agent d'émigration. Elle demandait que l'on permette à ses sœurs de s'occuper des malades dans les baraques. Celui-ci s'empressa d'y consentir. Elle fut autorisée d'agir comme bon lui semblerait.

Mère McMullen se dirigea vers la salle du couvent où les sœurs, jeunes et âgées, s'étaient réunies pour l'heure de détente. C'était la période quotidienne de liberté et de gaieté. Elle entendait les conversations animées, les rires qui fusaient d'un groupe à l'autre. Quand elle entra dans la pièce, les religieuses, comme à l'accoutumée, se levèrent pour l'accueillir. Elle gagna son fauteuil dans le cercle. Après une pause, l'on rapporte qu'elle s'adressa à elles en ces termes: «Mes sœurs, j'ai été témoin d'un spectacle, aujourd'hui, que je n'oublierai jamais. Je suis allée à la Pointe-Saint-Charles et j'ai trouvé des centaines de malades et de moribonds serrés les uns contre les autres. L'odeur nauséabonde qui émane d'eux ferait défaillir la constitution la plus robuste. L'atmosphère en est imprégnée et l'air, rempli des gémissements des victimes.

La mort est présente sous son aspect le plus effroyable. Ceux qui élèvent ainsi la voix dans leur agonie sont des étrangers, mais leurs mains implorent du secours. Mes sœurs, ce fléau est contagieux.» Sur ces mots, elle aurait éprouvé un malaise. Lorsqu'elle recouvra la voix, elle ajouta simplement: «En vous envoyant là-bas je signe votre arrêt de mort, mais vous êtes libres d'accepter ou de refuser.»

Quelques minutes de silence suivirent, qui permirent aux religieuses de se remémorer leurs vœux. Le jour où elles avaient été admises dans l'ordre, elles avaient entendu, sur les marches de l'autel, l'évêque leur demander: «Avez-vous considéré attentivement et réfléchi sérieusement au geste que vous êtes maintenant sur le point de poser? Qu'à partir de ce jour, votre vie est destinée au sacrifice, et même à la mort, si la gloire de Dieu ou le bien d'autrui l'exige?» Et elles, prononçant leurs vœux, avaient répondu: «Oui, Monseigneur; et je consens à entreprendre cette tâche avec l'aide de Dieu..» Cet engagement était maintenant soumis à l'ultime épreuve. Les religieuses se levèrent toutes et vinrent se placer devant la Supérieure. Ensemble, en une sorte de chœur, elles annoncèrent: «Je suis prête». Mère McMullen désigna huit d'entre elles. Le lendemain matin, elles s'acheminaient vers la Pointe-Saint-Charles.

Ce qu'elles virent fut décrit par l'une d'elles: «Je me suis presque évanouie en approchant l'entrée de ce sépulcre. La puanteur me suffoquait. J'ai vu des êtres aux traits déformés et aux corps blêmes amoncelés sur le sol qui ressemblaient à autant de cadavres. Je ne savais que faire. Je ne pouvais bouger sans heurter l'une ou l'autre de ces impuissantes créatures au passage. Toute à ma confusion, je fus enfin rappelée à mon devoir à la vue des efforts frénétiques d'un pauvre homme qui tentait de se dégager de ce monceau de corps prostrés, son visage exprimant un sentiment d'horreur intense. Avec précaution, posant un pied d'abord, puis l'autre, là où se trouvait un espace, je réussis à m'approcher du patient... Nous nous sommes rapidement mises à l'ouvrage. Ayant dégagé un petit couloir, nous avons aussitôt sorti les cadavres, puis après avoir répandu du foin sur le plancher, nous y disposions les survivants qui devaient bientôt être écartés à leur tour.»

Comme les arrivants continuaient d'affluer d'autres baraques furent installées et sœur McMullen fit appel aux services d'autres religieuses! Jusqu'au 24 juin, aucun cas de maladie ne fut relevé parmi elles. La longue période d'incubation du typhus en cachait les symptômes. Or le 24, deux des sœurs ne se présentèrent pas aux matines. De jour en jour, le nombre des victimes augmentait, au point où trente des quarante professes du couvent se trouvaient à l'article de la mort. Quand les Sœurs Grises ne purent plus s'acquitter de leur œuvre aux baraques, elles furent remplacées par les Sœurs de la Providence. Peu

après, Monseigneur Bourget permit aux Soeurs de l'Hôtel-Dieu de quitter leur cloître pour prendre part au travail amorcé parmi les immigrants. Mais les Soeurs Grises ne s'étaient retirées que le temps de rétablir leurs soeurs malades et d'inhumer les sept qui avaient succombé. Dès septembre, elles reprenaient leur place aux hangars. Un témoignage sur ces communautés à l'ouvrage fut rendu par un visiteur du nom de William Weir. « La scène la plus triste, selon lui, était de voir les soeurs, au risque de leur propre vie, porter les femmes et les enfants malades dans leurs bras, des navires aux ambulances à destination des hangars ».

Les ecclésiastiques mettaient également leur vie en jeu dans les abris. Les risques étaient plus considérables pour le clergé catholique romain. Leur ministère exigeait d'entendre les confessions des agonisants. Entendre des confessions dans les abris encombrés, alors que deux ou trois personnes partageaient souvent le même lit, supposait que l'oreille du confesseur se tint tout près de la bouche du pénitent. Les prêtres ne reculèrent pas devant un procédé aussi dangereux et rebutant. Plusieurs furent contaminés par le souffle haletant des moribonds. Les pertes chez les prêtres anglophones de Montréal furent si lourdes qu'on appela au secours les Jésuites de Fordham à New York. Ils acceptèrent sans hésiter. Un groupe de Jésuites de Fordham arriva à Montréal pour prêter main-forte dans les hangars.

Bien que la plupart des immigrants irlandais étaient de religion catholique romaine, le clergé anglican de la ville, présent dans les abris, se portait aussi à leur aide. Parmi eux, le révérend Mark Willoughby, premier recteur de l'église anglicane de la Trinité (aujourd'hui *Trinity Mentoria*). Il se rendit lui-même aux abris et organisa un groupe de volontaires au sein de sa communauté. Willoughby contracta le typhus. Il fut soigné par le capitaine Maximilian Montagu Hammond de la Brigade des Fusiliers de la garnison britannique. « Son service auprès des émigrés malades dépasse presque l'entendement, rapporte le capitaine Hammond. Il leur fournit du lait et autres consolations qu'il distribua de ses mains, passant d'un chevet à l'autre, sans tenir compte de la race ni de la croyance... » Il mourut le 15 juillet 1847, âgé de cinquante et un ans.

Le lieutenant Lloyd, ancien membre de la *Royal Navy* figurait parmi les volontaires formés par le révérend Mark Willoughby. (D'anciens documents le disent capitaine, mais on grava le grade de lieutenant sur sa pierre tombale.) Il résidait à Montréal avec Mark Willoughby. Selon le capitaine Hammond, le lieutenant Lloyd « était l'âme de notre petite bande; débordant d'amour, de foi et de zèle pour la cause de Dieu... Peu après l'arrivée des émigrants, il s'émut profondément de leur pitoyable sort, et prit l'habitude de passer des journées entières dans les baraques, pour dispenser nourriture et médicaments, prêter l'oreille aux tristes récits, pour conseiller et secourir dans la mesure de ses moyens. Pendant quelques semaines, il continua de se dépenser infatigablement de cette manière, jusqu'à ce que, finalement, il fut lui-même prit de fièvre et couché sur un lit de douleur dont il ne se releva jamais. »

Le lieutenant Lloyd, le capitaine Hammond et d'autres avaient coutume de se rencontrer à intervalles réguliers pour des assemblées de prière et de chant religieux. Un jour qu'ils étaient assis autour du feu, tout juste après avoir entonné l'hymne d'Isaac Watts, « *Not all the blood of bears* », le lieutenant Lloyd se confia au capitaine Hammond: « J'ai un curieux penchant pour cet hymne. J'aimerais qu'il soit chanté par six jeunes hommes quand ils descendront mon cercueil dans ma tombe. » Le capitaine Hammond n'oublia pas cette requête. À l'enterrement du lieutenant Lloyd au cimetière militaire de la rue Papineau, six jeunes hommes chantèrent cet hymne.

Le maire Mills lui-même compta parmi les victimes. Américain natif de Leland au Massachusetts, il était monté à Montréal où il devint bilingue, prospère, charitable et populaire. En sa qualité de maire, il modifia l'attitude des Montréalais en colère qui protestaient contre le débarquement des immigrants atteints du typhus. Des manifestations bruyantes se tenaient au Champ de Mars. L'arrivée d'un bateau bondé de passagers typhiques venus des états irlandais du secrétaire britannique des Affaires étrangères, Lord Palmerston, souleva un tollé général. Une rumeur voulait que des citoyens révoltés aillent à la Pointe-Saint-Charles renverser les baraques dans le fleuve.

Le maire Mills ne se contenta pas d'exhorter les citoyens à la patience mais il se porta aussi volontaire dans les abris contaminés par le typhus, il mourut le 12 novembre 1847. Le *Herald* de Montréal commenta sa mort: « Sa charge, en réalité, ne semblait faire appel qu'à l'administration générale des hangars; mais rien moins que la bienveillance d'un coeur tendre n'aurait pu inspirer ses visites assidues au chevet des malades et des mourants. » Le gouverneur général, le comte d'Elgin, écrivit dans sa dépêche à Earl Grey, secrétaire d'État aux colonies: Aujourd'hui, le maire de Montréal est mort, un homme des plus estimables qui a beaucoup accompli pour les immigrants — et auxquelles fermeté et philanthropie nous devons principalement que les abris des immigrants n'aient pas été basculés dans le fleuve par la population de la ville durant l'été. Il fut victime de son zèle... »

La mort dans les abris démembrait les familles immigrantes. La séparation était prompte et foudroyante. Un Montréalais, J.W. Shaw, en exposa deux cas types: « J'ai rédigé une lettre pour un individu, à l'intention de ses amis de Hamilton. Par ce biais, je fis connaissance avec sa famille. Le lendemain, il m'apprit qu'il avait conduit sa femme, souffrant d'un mal de tête, à l'hôpital. Le jour suivant, je vis qu'il était troublé, et l'interrogeai au sujet de son épouse, présumant que son état s'était aggravé. « Oh, répondit-il, elle s'est retranchée. » J'ai bientôt su ce que cela signifiait — qu'elle était morte et enterrée. À peine vingt-six heures s'étaient écoulées depuis qu'il l'avait conduite là-bas. »

« Un jeune homme et sa soeur voyageaient à bord de notre navire. Il avait été instituteur en Irlande et chérissait sa soeur tendrement. Aux Tanneries (Saint-Henri), un faubourg de Montréal, il avait trouvé un logement. Sa soeur tomba malade et comme l'on avait émis l'ordre formel d'isoler les malades sans délai, il la transporta aux hangars. De crainte qu'elle ne soit privée d'une douceur dont elle aurait eu envie, il lui remit deux souverains, et lui fit apporter une robe de soie afin qu'elle puisse revenir à la maison, quelques jours plus tard, vêtue de façon soignée et respectable. Trois jours après, il se présenta aux abris. Pas une relique de sa chère soeur, ni d'argent, de vêtements ou le moindre effet personnel ne lui furent jamais rendus. Pauvre garçon, vraiment, il avait toute ma sympathie. »

Les victimes du typhus ne se limitaient pas à ceux qui en mouraient. Les victimes vivantes étaient les enfants, les orphelins qui survivaient à leurs parents transportés aux fosses. Ainsi qu'en témoigne un compte-rendu: « On comptait les enfants par centaines... le bambin détaché du sein de sa mère décédée ou des bras d'un parent plus âgé qui tentait en vain

d'apaiser ses pleurs, le bébé rampant, appelant à grands cris son père et sa mère qui ne lui répondraient désormais plus, et les enfants plus grands, en larmes, cherchant frénétiquement à s'échapper pour retracer des parents déjà sous terre. Cette scène dans le pavillon des enfants défiait toute description, ajoutant à l'angoisse du père ou de la mère au seuil de la mort. »

Les Soeurs Grises se chargèrent du sort de plusieurs orphelins. L'orphelinat Saint Patrick de Montréal, ouvert en 1847, avait été confié à leurs soins. L'évêque catholique romain de Montréal, monseigneur Ignace Bourget, fit tout en son pouvoir pour trouver des foyers aux orphelins. Il lança un appel à la population rurale; elle accourut de toutes les paroisses avoisinantes. Chaque famille prit un ou deux enfants en adoption.

Quant aux disparus, les travailleurs de la construction du pont Victoria, dont plusieurs étaient immigrants, choisirent pour honorer leur mémoire, un énorme roc sorti du fleuve — pierre qui reposait alors à côté de la voie ferrée. L'endroit fut visité en 1870 par un prêtre irlandais, le père M.B. Buckley, venu en Amérique du Nord recueillir des fonds pour l'édification d'une cathédrale à Cork. Toutes les transformations modernes qui avaient, depuis, modifié l'apparence des environs de la pierre, n'avaient pas effacé le souvenir de la tragédie. « Je suis venu en compagnie du père Hogan, écrivait le visiteur d'Irlande, contempler l'endroit où tant de mes compatriotes périrent si misérablement. Je voyais ce coin désolé, entouré d'une frêle palissade — là les nombreux tertres funéraires — et, dominant tout cela, au centre, un énorme roc... Dieu ait leurs âmes! »

Les ouvriers qui avaient érigé cette pierre imposante comptaient l'avoir dressé en cet endroit pour toujours. Or, sa situation se révéla malencontreuse. Montréal prit de l'expansion; le pont Victoria était de plus en plus achalandé. Il semblait aux esprits pratiques que « le roc irlandais » obstruait la voie du progrès. En 1900, une compagnie de chemin de fer, le *Grand Trunk*, décida de déplacer la pierre à plusieurs rues de là. Elle serait élevée sur le square Saint-Patrick. La compagnie ne consulta personne; elle n'émit aucun avis public. Vers neuf heures du matin, le 21 décembre 1900, elle hissa « le roc irlandais » à l'aide d'une grosse grue à vapeur et lui fit longer la voie ferrée, rue Saint-Patrick, à bord d'un wagon plat, pour le déposer dans un coin du square Saint-Patrick.

Le *Grand Trunk* avait espéré éviter la controverse en opérant à la dérobée. Il ne tarda pas à réaliser son erreur. La communauté irlandaise fit grand tapage. Elle exigea que l'on remette immédiatement le monument sur son emplacement légitime initial. Prétendant servir l'intérêt du public, le Chemin de fer refusa de céder à des réclamations sentimentales, il hésitait cependant à exécuter ses plans selon lesquels la voie ferrée passerait sur le premier site du monument. La controverse s'éternisa plusieurs années. En 1910, le *Grand Trunk* passa à l'attaque. Il adressa une requête formelle au Conseil des commissaires des chemins de fer par laquelle il sollicitait le droit d'exproprier l'ancien site, alléguant un meilleur accès au pont Victoria.

Le Conseil des commissaires des chemins de fer annonça sa décision en 1911. La cause irlandaise fut renforcée dès que preuve fut faite que l'ancien site appartenait en réalité à l'Évêque anglican de Montréal. Ce fait accusait le *Grand Trunk* de violation du droit de propriété. En effet, Thomas Brassey, l'une des entreprises de construction du pont Victoria, avait cédé le monument et son site à l'Évêque anglican de Montréal. Il ne s'agissait pas exactement d'une vente mais d'une affaire de confiance, conclue par le paiement d'une somme nominale de cinq dollars. Le monument et son terrain devaient être confiés à la garde de l'Évêque de Montréal et de ses successeurs. Le Conseil prit ce point légal en considération. Mais, en même temps, il concilia sentiment et utilité. Le terrain fut réduit au quart de sa dimension originale. La pierre fut démenagée près de quinze pieds à l'est du lieu où elle avait d'abord été élevée. L'Évêque de Montréal (à cette époque le très révérend John C. Farthing) vendit le lot au *Grand Trunk*. La compagnie de chemin de fer assumait la responsabilité de son perpétuel entretien.

Grâce à ce compromis, la question en litige fut résolue pendant un demi-siècle. Puis, Montréal commença à planifier Expo '67. La rue Bridge demandait à être élargie et redressée. Une fois de plus, « le roc irlandais » était accusé de faire obstacle à la bonne marche du progrès. En septembre 1965, le Conseil municipal fut appelé à voter les crédits nécessaires aux modifications de la rue Bridge. Les conseillers Kenneth McKenna et John Lynch-Staunton prirent la défense du roc. Celui-ci était sacré aux yeux de la communauté irlandaise, soulignaient-ils; il ne devait pas être déplacé. Le président du Comité exécutif de Montréal, Lucien Saulnier, soumit une proposition: que la communauté irlandaise forme son propre comité et présente ses recommandations. Le comité fut créé et les consultations avec l'administration civique eurent lieu. À la réunion du Conseil municipal du 21 juin 1966, Lucien Saulnier annonça la solution du Département de la planification et des travaux publics de Montréal. Le « roc irlandais » ne bougerait pas. C'est le tracé de la rue Bridge qui changerait à la place. Celle-ci passerait en fourche, de chaque côté d'un terre central aux extrémités prolongées, sur lequel reposerait la pierre.

Au cours des ans, « le roc irlandais » fit plus que signaler un lieu de sépulture; il devint le dépôt sacré des ossements déterrés aux alentours. Manifestement, les enterrements avaient été effectués sur une surface territoriale étendue. Chaque fois que des os étaient exhumés, on les enterrait à nouveau près de la vieille pierre. Chaque fois que ces ossements sont trouvés (disait l'ambassadeur irlandais, John Hearne, lorsqu'on en déterra quelques-uns en 1942), « une voix monte de la vieille terre ».